Rhône-Alpes, Haute-Savoie
Doussard
Marceau-dessous
route de la Bornette

Bassin (fontaine, abreuvoir) (n°3)

Références du dossier

Numéro de dossier : IA74001699
Date de l'enquête initiale : 2010
Date(s) de rédaction : 2011
Cadre de l'étude : inventaire topographique Inventaire du Parc naturel régional du Massif des Bauges
Degré d'étude : recensé

Désignation

Dénomination : fontaine, abreuvoir

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en écart
Références cadastrales : 1905, C8, 1167 ; 2008, C8, 1262

Historique

Les habitants de cette portion du hameau appelé Marceau-du-Milieu, n'ayant pas de point d'eau à proximité, la commune de Doussard décide en 1906 de construire un quatrième bassin public à Marceau-dessous. Sur le cadastre de 1905, seule l´emprise du terrain acheté début 1905 est figuré.

Période(s) principale(s) : 4e quart 19e siècle
Dates : 1896 (daté par source)

Description

Le bassin, de forme rectangulaire, est constitué de quatre dalles monolithes insérées dans des piedroits de section carrée et aux angles arrondis. La borne est également monolithe.

Eléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : granite

Typologies et état de conservation

État de conservation : bon état

Statut, intérêt et protection

ATTENTION FICHE NON FINALISEE

Statut de la propriété : propriété de la commune

Références documentaires

Documents d'archive

- **Projet de construction de bassins au chef-lieu, Marceau, Sollier, Verthier et Arnand.**

AD Haute-Savoie. Série 2 O : 872. **Commune de Doussard. Equipement : adduction d'eau.** Projet de construction de bassins au chef-lieu, Marceau, Sollier, Verthier et Arnand. - Délibération de la commune de Doussard du 22 juillet 1877 concernant l'édification de bassins à Marceau-dessous et au chef-lieu. - Délibération de la commune de Chevaline du 1er février 1880 concernant une aide financière à la commune de Doussard pour l'édification de bassin au chef-lieu de cette dernière où vont à l'école les enfants de Chevaline. - Délibération de la commune de Lathuile du 13 février 1881 concédant une source à la commune de Doussard pour l'alimentation des bassins du chef-lieu. - Délibération de la commune de Doussard du 10 avril 1881 relative à l'édification de bassins au chef-lieu, à Sollier et à Verthier en acceptant l'aide de Chevaline, les souscriptions des habitants de Verthier et du chef-lieu et demandant une autorisation de vendre du bois pour payer les travaux. - Délibération de la commune de Doussard du 15 mai 1881 suite à un projet corrigé. - Rapport technique du 1er novembre 1881 concernant l'adduction des bassins de Sollier et Verthier. - Délibération de la commune de Doussard du 19 novembre 1882 relative à l'accord d'un budget pour les hameaux de Sollier et Arnand qui ont réalisés en partie à leurs frais les bassins de leurs villages. - Délibération de la commune de Doussard du 11 février 1883 relative à l'adoption d'un budget supplémentaire pour le bassin du quartier d'amont du hameau d'Arnand. - Pétition des habitants de Sollier en 1883 demandant réparation du bassin. - Délibération de la commune de Doussard du 10 mai 1885 relative à des travaux à effectuer au bassin de Sollier. - Adjudication des travaux d'adduction d'eau de trois bassins et de construction de deux autres au chef-lieu à Jean Comissetti le 22 juin 1886. - Délibération de la commune de Doussard du 23 février 1890 relative à l'approbation des plans pour les bassins de Verthier et Sollier. - Délibération de la commune de Doussard du 27 juillet 1890 relative à 'approbation des plans modifiés pour les bassins de Verthier et Sollier. - Adjudication des travaux d'adduction d'eau des bassins de Verthier et Sollier à Etienne Daviet le 19 octobre 1890. - Cession de l'adjudication par Etienne Daviet à Jean Ferla le 30 novembre 1890. - Rapport technique de 1893 de M. Millet des Ponts et Chaussées relatif à l'amélioration de l'adduction d'eau des bassins de Verthier et Sollier et à l'édification de trois bassins supplémentaire à Verthier. - Délibération de la commune de Doussard du 11 mai 1893 demandant à Millet conducteur des Ponts et Chaussées de prévoir l'adduction d'eau de Bredannaz et Arnand. - Délibération de la commune de Doussard du 21 mai 1893 relative à la construction de 4 bassins à Verthier, de 4 autres au chef-lieu ainsi que autre encore à Marceau (Marceau-dessous, Marceau-dessus, le Crotton, les Terriers).

- **Délibération relative à l'édification de quatre bassins à Verthier, quatre bassins au chef-lieu et quatre à Marceau.**
  AC Doussard. Registre de délibération du conseil municipal. **Délibération du 21 mai 1893**. Délibération relative à l'édification de quatre bassins à Verthier, quatre bassins au chef-lieu et quatre à Marceau.

- **Réception des bassins de Marceau et acquisition d'une source et projet de construction d'un bassin supplémentaire.**
  AD Haute-Savoie. Série 2 O 871 **Commune de Doussard ; Equipement : adduction d'eau.** Réception des bassins de Marceau et acquisition d'une source et projet de construction d'un bassin supplémentaire.

- **Délibération relative à la construction de quatre bassins dans chacun des hameaux de Verthier, Marcherine, et Marceau, ainsi qu'aux travaux sur la canalisation du bassin de Bout-du-Lac.**
  AC Doussard. Registre de délibérations du conseil municipal. **Délibération du 21 mai 1893.** Délibération relative à la construction de quatre bassins dans chacun des hameaux de Verthier, Marcherine, et Marceau, ainsi qu'aux travaux sur la canalisation du bassin de Bout-du-Lac.

Annexe 1

Un bassin construit sur les plans de l'architecte Ruphy avait été édifié en 1826 aux Terriers à Marceau-dessous, toutefois, par délibération du 21 mai 1893, le conseil municipal de Doussard décide de la construction de quatre bassins au Chef-lieu, de quatre bassins à Verthier et de quatre bassins à Marceau. Selon le devis, les quatre bassins de Marceau sont situés à Marceau-dessous, Marceau-dessus, au Crotton et aux Terriers. Les habitants du chef-lieu et des différentes portions de Marceau s´engagent en 1893 à démolir les bassins existants et à payer le transport des dalles de granite depuis Cevins (Tarentaise, Savoie) et des bonhommes à partir de Seythenex.
Les bassins réalisés par Jean Ferla de Saint-Jorioz sont réceptionnés en 1896, toutefois, dès 1903 la commune achète une source à Gustave Rulland afin d´alimenter en eau les familles éloignées du bassin de Marceau-dessous. Le 2 mars 1905, Joseph Bardet vends une parcelle pour l´établissement d´un second bassin à Marceau-dessous. Par délibération du

18 novembre 1906, le conseil municipal décide de la construction d´un bassin en granite à Marceau-dessous et confie les travaux à Jacques Loro. Une délibération du 24 novembre 1907 évoquant une réparation d´un bassin Chez Lary atteste de l´existence d´un bassin disparu près de l´ancienne chapelle.

Illustrations

Vue générale du
bassin depuis la route.
Phot. Jérôme Daviet
IVR82_20117403678NUCA

Vue du bassin dans sa longueur.
Phot. Jérôme Daviet
IVR82_20117403679NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :
Présentation de la commune de Doussard (IA74001477) Doussard
Oeuvre(s) contenue(s) :
Oeuvre(s) en rapport :
Ecart de Marceau-dessous (IA74001505) Doussard, Marceau-dessous

Auteur(s) du dossier : Jérôme Daviet
Copyright(s) : © Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges

Vue générale du bassin depuis la route.

IVR82_20117403678NUCA
Auteur de l'illustration : Jérôme Daviet
Date de prise de vue : 2010
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue du bassin dans sa longueur.

IVR82_20117403679NUCA
Auteur de l'illustration : Jérôme Daviet
Date de prise de vue : 2010
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation